

DIPLOME D'ETAT AMBULANCIER

Diplôme d'Etat de niveau 3, inscrit au RNCP : n°4812

DESCRIPTIF

L'ambulancier assure, sur prescription médicale, la prise en charge et le transport de malades, de blessés ou de parturientes dans des véhicules de transport sanitaire adaptés, pour des raisons de soins ou de diagnostic. Il exerce son activité au sein d'une entreprise privée, d'un établissement de santé ou dans un SMUR.

Taux de réussite aux examens :

91% en 2020

Informations complémentaires disponibles sur notre site

OBJECTIF(S)

- Assurer les gestes de premiers secours adaptés à l'âge du patient.
- Apprécier l'Etat clinique d'une personne.
- Hygiène / Prévenir la transmission d'infection.
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes.
- Établir une communication adaptée à la personne et à son entourage.
- Assurer la sécurité du transport sanitaire (Malade – véhicule – conduite) .
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins et assurer la gestion administrative du dossier.
- Respecter les règles et valeurs de la profession.

DUREE

630 heures

Possibilité d'ajustement du temps de formation selon les besoins et la réglementation en vigueur

Horaires : 8h -13h / 14h-17h

MODALITES

Présentiel

PROGRAMME

8 MODULES :

MODULE 1 : GESTES d'URGENCE (105H)

MODULE 2 : L'ETAT CLINIQUE D'UN PATIENT (70H)

MODULE 3 : HYGIENE ET PREVENTION (35H)

MODULE 4 : ERGONOMIE (70H)

MODULE 5: RELATION ET COMMUNICATION (70H)

MODULE 6 : SECURITE ET TRANSPORT SANITAIRE (35H)

MODULE 7 : TRANSMISSION DES INFORMATIONS ET GESTION ADMINISTRATIVE (35H)

MODULE 8 : REGLES & VALEURS PROFESSIONNELS (35H)

TARIFS / CGV

**Formation Continue :
4200€**

Nous mettons tout en œuvre pour rendre nos formations accessibles à tous.
Contactez-nous sur referenthandicap93@cma-idf.fr



DIPLOME D'ETAT AMBULANCIER

Diplôme d'Etat de niveau 3, inscrit au RNCP: n°4812

RYTHME

1 semaine toutes les 3 semaines

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques en plénière, de travaux pratiques dirigés et de simulations en sous-groupes.

FORMATEUR

Formateur(s) expert(s) dans la spécialité Formateurs CESU

PUBLIC

Tout public

EFFECTIFS

CONDITIONS D'ACCES :

Procédures d'admission en formation :

> **Dossier de candidature , entretien individuel, positionnement Formation Continue :**

- Etre Auxiliaire Ambulancier. - Réussir le concours d'entrée.
- Lettre de Motivation- CV – 1 photo d'identité
- Un permis de conduire conforme à la réglementation en vigueur et en état de validité (plus de 3 ans ou 2 ans dans le cas de la conduite accompagnée).
- L'attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance après examen médical effectué dans les conditions
- D'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé.

> **Ouverture de session sous réserve d'un nombre de participants**

TAUX DE SATISFACTION

83%

MODALITES D'EVALUATION

- Travaux écrit sur table. - Orale individuelle.
- Pratique en situation simulée - Evaluations des stages en entreprise

LIEU(X) DE FORMATION

CMA93

91-129 rue Edouard Renard
93013 BOBIGNY

CERTIFICATION

DIPLOME D'ETAT AMBULANCIER

Possibilité de validation de modules ou/et de compétences

CONTACT

Service formation
01 41 60 75 25
infos@campus93.fr

EMPLOIS VISES, SUITE DU PARCOURS

- Ambulancier

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet en scannant ce QR code

